

Chers membres

À la suite des nouvelles restrictions imposées par le Gouvernement du Québec face à la seconde vague de Covid-19, nous devons vous informer des changements suivants:

1- La soirée de remise des prix de la voile qui devait avoir lieu samedi prochain a été reportée à une date indéterminée,

2- Le service restauration sera limité aux *plats à emporter* de 11h à 16h, du mercredi au dimanche jusqu'à la mi-octobre, après quoi tout service de restauration sera fermé pour la saison. En conséquence, aucun frais minimum mensuel ne sera imputé à votre compte pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2020.

Soyons confiants mais soyons prudents!